



**Conseil communal de Genolier**  
**Commission des eaux et égouts**

---

**Objet : Préavis N°61/2020**

Demande d'un crédit transitoire de CHF 113'700.- TTC destiné à financer le remplacement des collecteurs privés EC / EU au chemin de Thiéré.

**Présents lors de la réunion du 17 novembre :**

Municipaux : Jean Zucchello et Georges Richard

Commission eaux et égouts : Martin Schlaepfer, Georges Sublet et Glenn Geissmann

---

La commission remercie les Municipaux, M. Jean Zucchello et M. Georges Richard, pour leur disponibilité et la pertinence de leurs informations.

La Municipalité a pour stratégie de transférer les collecteurs collectifs privés au patrimoine communal dès qu'une opportunité se présente, à condition que ceux-ci soient en bon état. Quand des travaux de réfection sont nécessaires, une convention d'engagement et de participation aux frais doit être signée avec les propriétaires privés cédants.

L'analyse des inspections vidéo des collecteurs des eaux usées et des eaux claires en bordure du Ch. de Thiéré a révélé que l'évacuation des eaux ne se fait pas correctement. En effet, des racines obstruent ces collecteurs à plusieurs endroits. La construction de deux nouvelles habitations sur la parcelle n°411 a initié le processus de reprise des collecteurs. Au vu de l'état actuel des infrastructures au Ch. de Thiéré, ce transfert nécessite les travaux détaillés dans le préavis n°61/2020. Un accord financier satisfaisant les parties a été trouvé.

**Au vu de ce qui précède :**

La commission des eaux et égouts suggère au conseil d'accepter les conclusions du préavis n°61/2020 tel que présenté.

Genolier, le 23.11.2020

David VEZ Marco RUSCONI Martin SCHLAEPFER Georges SUBLET Glenn GEISSMANN (rapporteur)